



www.coganconsulting.com



cogan@coganconsulting.com



+33 (0)3 28 59 98 28



Port 4112, Contour du Loopersfort
59279 Craywick

OBJECTIFS

Obtenir une carte professionnelle initiale ou une extension de carte professionnelle cynophile.

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Tout public titulaire des prérequis :

- Être majeur
- Age du chien ayant 12 mois révolu à l'issue de la formation
- Chien inscrit au LOF ou chien dont le phénotype doit correspondre à une des races de chiens habilités au mordant défini par la Société Centrale Canine
- Test d'entrée binôme maître-chien/chien validé
- Test d'entrée français et maths
- Entretien de motivation
- Avoir un SST valide

Documents communs :

- Carte nationale d'identité en cours de validité
- Papier du chien valide (ICAD, vaccins, LOF et toux du chenil)

CAS N°1 : Stagiaire ayant déjà une carte professionnelle ADS

- Être titulaire de la carte professionnelle délivrée par le CNAPS du stagiaire (fin de validité supérieur à 24 mois sinon Mac APS à réaliser)

CAS N°2 : Stagiaire n'ayant pas de carte professionnelle d'ADS

- Avoir une autorisation préalable du CNAPS valide

MOYENS PEDAGOGIQUES TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

Un terrain adapté répondant aux critères du CNAPS.

Des moyens techniques pour les mises en situation

Un environnement adapté pour les mises en situation pratique

SUIVI ET EVALUATION DES RESULTATS

Evaluation finale de 7 heures : épreuves écrites et pratiques avec le chien

Délivrance d'un diplôme permettant la délivrance de la carte professionnelle auprès du CNAPS



Cas 1 : 315 heures (cas1)

Cas 2 : 189 heures (Examen de 7h) + 315 (examen de 7h)



: 6 à 12 personnes



: Nous contacter



: Calendrier sur le site

www.coganconsulting.com

Responsable pédagogique : BOUMENDIL Erika

FORMATION INITIALE AGENT DE SECURITE CYNOPHILE 315 heures

Si carte professionnelle d'agent de sécurité valide

MCSP : Titre enregistré au Niveau 3 du RCNP 36917code NSF 344

Arrêté du 09 avril 2018 publié au JO du 17 avril 2018



PROGRAMME

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

THEORIE

1-Législation, généralités, communication, relations humaines : 35 heures

2-Domaine général cynophile : connaissance du chien, connaissances législatives sur l'utilisation du chien : 35 heures

PRATIQUE

1-Obéissance et sociabilité du chien : 54 heures

2-Maîtrise du chien dans le cas de la légitime défense : 92 heures

3-Mises en situations détection avec le chien : 99 heures

CAS 2 : Voir le programme de formation Titre A2SP : Afin d'obtenir la carte professionnelle d'agent de sécurité et réalisation de la formation initiale cyno
Autorisation CNAPS : FOR-059-2028-06-30-20230585031

En partenariat avec IESC Formation :le certificateur
Autorisation CNAPS N° FOR-057-2027-02-04-20220582099